

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparée conforme le RÈGLEMENT (UE) No 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit K&N Huile de filtre à air
Synonymes Non

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Lubrifiant automobile

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

K&N Engineering, Inc
P.O. Box 1329, Riverside, CA 92502-1329 USA
Tel: +1 (800) 858-3333
e-mail: Tech@knfilters.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence
CHEMTREC +1 (800) 424-9300/ +1 (703) 527-3887

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
(EC) No 1272/2008 classe le produit comme :



Irritation oculaire 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH066 — 'L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Directives 67/548/EC ou 1999/45/EC classe le produit comme :



Irritant (Xi) R36 Irritant pour les yeux
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Pour le texte complet de phares R- et H- voyez Section 16

2.2. Éléments d'étiquetage (EC) No 1272/2008

Mention d'avertissement : Attention

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation nationale.

(EC) No 67/548/EC ou 1999/45/EC

Éviter le contact avec les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement consulter un ophtalmologiste. En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Pas des informations d'étiquette supplémentaires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

2.3. Autres dangers

Pas des autres dangers

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Mélanges

(EC) No 1272/2008 and 67/548/EC or 1999/45/EC

Ingrédient	Con.	CAS	EINECS	Pictogrammes H Phrases	Symboles/ R Phrases
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	≤ 100%	64741-54-7	265-157-1	Irr. Oculaire, 2 H319 EUH066	Xi R36, R66
Homopolymère 1-décène hydrogéné	≤ 3.0%	68037-01-4	500-183-1	NA	NA
C.I. Solvent red 164 (teinture)	≤ 0.1%	71819-51-7	NA	NA	NA

NB: Le mélange contient moins de 3 % DMSO extrait comme mesuré par IP 346 et est donc pas classifié comme carcinogène (Note L tableau 3.2 of annexe VI du règlement CLP-Régulation (EC) No 1272/2008)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Les yeux : Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer les yeux avec de l'eau frais, propre, à faible pression de l'eau tout en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin si un larmolement excessif, une rougeur ou la douleur persistent.

La peau : Enlever les chaussures et les vêtements contaminés. Essuyer l'excès. Laver la peau exposée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si le tissu semble endommagé ou si l'irritation persiste. Bien nettoyer les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jeter articles en cuir contaminés. Si le matériau est injecté sous la peau, dans le muscle, ou dans la circulation sanguine, consulter immédiatement un médecin.

Ingestion : Ne pas faire vomir sauf indication contraire par un médecin. Ne rien donner à boire à moins que dirigé par un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne qui n'est pas pleinement consciente. Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation : Vaporisation n'est pas prévue à des températures ambiantes. Ce mélange n'est pas susceptible de causer des troubles liés à l'inhalation dans des conditions d'utilisation normale. En cas de surexposition, amener la personne à l'air frais.

Conseils pour le secourisme : Personnel ayant des troubles de la peau pré-existantes devraient éviter tout contact répété ou prolongé avec ce produit.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voyez section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note pour physicien: L'intervalle de viscosité du produit(s) représenté par cette fiche technique est comprise entre 100 et 400 SUS à 100°F. En conséquence, après investigation il y'a un risque modéré d'aspiration. Attention, un lavage gastrique ou des vomissements peuvent être considérées pour évacuer une grande quantité de matière. Injection sous-cutanée ou intramusculaire nécessite un débridement chirurgical rapide.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Utiliser une poudre chimique sèche, mousse, dioxyde de carbone ou du brouillard d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce matériau peut brûler mais ne s'enflamme pas facilement. Ce matériel peut dégager des vapeurs lorsqu'il est chauffé au-dessus de la température du point d'éclair qui peut s'enflammer lorsqu'ils sont exposés à une source d'inflammation. Dans les espaces clos, vapeur chauffée peut s'enflammer avec une force explosive. Brouillards et pulvérisations peuvent brûler à des températures inférieures au point d'éclair. Du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone, des fumées, des vapeurs, des hydrocarbures imbrûlés et des oxydes de trace de soufre, du phosphore, du zinc et de l'azote. Aussi, en fonction des conditions d'utilisation, de faibles concentrations de sulfure hydrogène peuvent être libérés.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients jusqu'à bien après le feu est éteint. Utilisez l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et à protéger les renseignements personnels. Éviter de pulvériser l'eau directement dans des conteneurs de stockage en raison du danger de débordement. Empêcher l'écoulement de contrôle d'incendie ou de dilution dans les égouts, les drains, l'approvisionnement en eau potable, ou de tout autre voie d'eau naturelle. Porter un appareil de protection respiratoire contre les vapeurs organiques muni d'un purificateur d'air si nécessaire. Considérez des ½ masques (EN149) ou des demi-masques à soupapes (EN405) combinés avec des pré-filtres type A2 (EN 141) et P2/3 (EN143).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sécuriser la zone de déversement, éliminer ou réduire toutes les sources d'ignition, et maximiser la ventilation. Prévenir tout autre débordement si c'est sans danger de le faire. Refuser l'entrée à toutes les personnes non protégées. Les personnes impliquées dans le nettoyage doit porter l'équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Si nécessaire, diguer bien en avance sur le déversement pour éviter le ruissellement vers les égouts, un cours d'eau naturel ou approvisionnement en eau potable. Contactez les autorités locales et/ou provincial compétentes pour l'assistance et/ou les exigences de déclaration. Assurez-vous que la disposition est en conformité avec les exigences gouvernementales et les réglementations locales. Aviser les autorités compétentes fédérales et provinciales immédiatement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec du matériel absorbant inerte. Ramasser et transférer aux conteneurs de stockage appropriés pour les déchets. En cas de déversement d'eau, enlever de la surface par écrémage ou avec des absorbants adaptés. Nettoyer le lieu du déversement abondamment avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voyez sections 8 et 13 pour des informations additionnels

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Adopter des pratiques d'hygiène normales. Éviter le contact direct avec la peau. Se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Utiliser et ranger dans un endroit frais, sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur excessive, flammes nues, étincelles et autres sources d'inflammation possibles. Entreposer dans des contenants ou dispositifs de stockage marqués. Durée de conservation recommandée maximale : 36 mois.

Précautions particulières: Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit. Ne pas pressuriser, couper, chauffer ou souder les contenants vides. Ne pas réutiliser les contenants vides sans nettoyage commercial ou remise en état.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voyez les instructions inclus dans l'emballage d'origine pour la mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités
LD50 (dose létale par voie oral, rat) > 5000 mg/kg.
LD50 (dose létale par voie oral, lapin) >2000 mg/kg.

8.2. Contrôles de l'exposition

L'utilisation de la ventilation dilution mécanique est recommandée pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées, lorsque ce produit est utilisé dans un espace confiné, est chauffé au-dessus des températures normales (jusqu'à 38°C) ou est agité.

Protection oculaire/figure

En cas de projections utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée. Standard minimum EN 166 345B. Porter des lunettes et masque facial si le produit est chauffé au-dessus de 51°C. Avez de l'eau de lavage des yeux appropriée disponible.

Protection de la peau

Porter des gants résistants aux produits chimiques (PVC) en cas de contact répété ou prolongé. Utiliser des gants de protection thermique en cas de la manipulation du produit à des températures élevées.

Protection respiratoire

Vaporisation ou nébulisation n'est pas prévu aux températures ambiantes. Par conséquent, une protection respiratoire n'est pas nécessaire dans des conditions d'utilisation normales avec une ventilation suffisante. Si des concentrations atmosphériques sont prévues à dépasser les niveaux d'exposition recommandées, porter un appareil de protection respiratoire contre les vapeurs organiques muni d'un purificateur d'air si nécessaire. Considérez des ½ masques (EN149) ou des ½ masques à soupapes (EN405) combinés avec des pré filtres type A2 (EN 141) et P2/3 (EN143).

Protection du corps

Éviter le contact prolongé ou répétée avec la peau. Utilisez des vêtements de protection propres et imperméables (par exemple, en néoprène ou en Tyvek ®) si des éclaboussures ou la pulvérisation sont prévus. Vêtements de protection devraient comprendre des longues manches, un tablier, des bottes et une protection du visage supplémentaire. Retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Articles en cuir contaminés doivent être rapidement mis au rebut.

Mesures hygiéniques

Se lavez abondamment après utiliser ce produit.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voyez section 6 pour les détails.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide d'huile rouge
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Odeur caractéristique pétrole
pH	NA
Point de fusion/congélation	Non déterminé
Point d'ébullition	>260°C
Intervalle d'ébullition	Non applicable
Point éclair	>232°C
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limite d'inflammation ou d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur	Non déterminée
Densité relative	0.864gm/ml (nominal)
Densité en vrac	Non applicable
Solubilité avec l'eau	Négligeable à 25°C
Autres solubilités	Non déterminées
Partition coefficient octanol/de l'eau	Non applicable
Point d'auto ignition	Non applicable
Température de décomposition	Non déterminée
Viscosité	≥ 7.5 cST à 100°C
Propriétés explosives	Matière n'a pas des propriétés explosives
Propriétés oxydantes	Matière est une substance non-oxydante

9.2. Autres informations

Non

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Attentivement lire toutes les informations dans les sections 10.2-10.6
10.2. Stabilité chimique	Stable sous conditions normales
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Ne se produisent pas
10.4. Conditions à éviter	Flammes nues, étincelles, chaleur élevée, et la proximité de substances incompatibles
10.5. Matières incompatibles	Oxydants forts
10.6. Produits de décomposition dangereux	Les vapeurs, fumées, de monoxyde de carbone, oxydes métalliques, et les traces d'hydrocarbures.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Des brouillards d'huile minérale dérivés d'huiles hautement raffinées sont signalés à avoir de faibles toxicités aiguës et subaiguës chez les animaux. Les effets d'une exposition répétée unique et de courte durée à de fortes concentrations de brouillards d'huile minérale bien au-dessus des niveaux d'exposition applicables espace de travail comprennent la réaction inflammatoire des poumons, la formation de granulomes lipidique et la pneumonie

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

lipidique. Dans les études de toxicité aiguë et subaiguë impliquant des expositions à de faibles concentrations de brouillards d'huile minérale à ou près des niveaux actuels d'exposition de travail lieu n'a produit aucun effet toxicologique significatif.

Les yeux: Légèrement irritant, mais ne endommagera pas les tissus oculaires de façon permanente.

La peau: Toxicité faible. Le contact fréquent ou prolongé peut être irritant pour la peau au niveau du contact.

Ingestion: Une toxicité légère. Effets laxatifs, gastro-intestinal inconfort, des nausées et des maux de tête.

Inhalation: Négligeable. À des températures élevées ou par une action mécanique, se peuvent former des vapeurs, des brouillards ou des fumées qui peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

Corrosion/irritation cutanée

Ce produit peut causer une irritation cutanée légère à modérée, transitoire avec exposition de courte durée.

Symptômes: Irritation possible, un dégraissage, ou dermatite (éruption cutanée), caractérisée par la sécheresse, la desquamation, peau rouge ou des démangeaisons.

Lésions oculaires graves/ irritation

Peut causer une irritation passagère légère à modérée aux yeux en cas de contact court-terme avec la pulvérisation de liquides ou de brouillards. Symptômes: irritation, rougeur, et l'arrosage.

Irritation des voies respiratoires

Aucun effet néfaste sur la santé ne devrait se produire sur l'exposition à court terme à ce produit. L'aspiration de liquide dans les poumons peut causer des lésions pulmonaires graves ou la mort.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

La peau : Pas de données disponibles

Voies respiratoires : Pas de données disponibles

Mutagénicité sur les cellules germinales : Ce produit n'est pas susceptible de causer des effets mutagènes chez les humains.

Cancérogénité : Dans les études à long terme (jusqu'à 2 ans) aucun effet cancérogène n'a été signalé dans les espèces animales testées.

Toxicité pour la reproduction : Ce produit n'est pas susceptible de causer des dangers tératogènes chez les humains.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Aucun effet rapporté par le fabricant

Autres informations : Contient une huile minérale à base de pétrole. Un contact cutané prolongé ou répété peut provoquer une légère irritation et une inflammation caractérisée par le séchage, la fissuration ou la dermatite.

Une inhalation répétée ou prolongée des brouillards d'huile minérale de pétrole à des concentrations supérieures à les limites d'exposition recommandées peut provoquer une irritation respiratoire ou d'autres effets pulmonaires.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Poissons d'eau douce et invertébrés d'eau douce

Des huiles lubrifiantes (minérales) à base de pétrole normalement flottent sur l'eau. Dans les cours d'eau stagnantes ou à écoulement lent, une couche d'huile peut couvrir une grande surface. En conséquence, cette couche d'huile peut limiter ou supprimer une transport naturelle de l'oxygène atmosphérique dans l'eau. Avec le temps, s'il n'est pas retiré, l'appauvrissement en oxygène dans la voie navigable peut entraîner une perte de la vie marine ou créer un environnement anaérobie.

Algues

Aucune analyse n'a été effectuée. Ce matériau contient du phosphore qui est un élément contrôlé pour immersion dans les effluents. Le phosphore est connu pour améliorer la formation des algues. La croissance des algues sévère peut réduire la teneur en oxygène dans l'eau éventuellement en dessous des niveaux nécessaires pour soutenir la vie marine.

Les bactéries

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Aucune analyse n'a été effectuée.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune étude précisant les impacts sur l'environnement n'a été effectuée pour ce produit. Toutefois, s'il est renversé, ce produit et les sols contaminés ou de l'eau peut être nocif pour la santé humaine, animale et la vie aquatique. En outre, l'action associée à revêtement de pétrole et de produits pétroliers peuvent être dangereuses ou mortelles pour la vie aquatique et les oiseaux aquatiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Contient des composants avec le potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Liquide dans la plupart des conditions environnementales. Flotte sur l'eau. Si elle pénètre dans le sol, il s'adsorbe sur les particules du sol et ne sera pas mobile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Aucune étude précisant les effets néfastes n'a été effectuée. Cependant, les plantes et les animaux peuvent ressentir des effets néfastes, voire mortelles lorsqu'ils sont enduits avec des produits à base de pétrole.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à la législation nationale

13.2 Considérations spéciales

Si le matériau n'est pas approprié pour le recyclage ou la remise en état, l'incinération contrôlée est recommandée, sauf si autrement interdit par la législation locale.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU	Non régulé
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non régulé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non régulée
14.4. Groupe d'emballage	Non régulée
14.5. Dangers pour l'environnement	Non régulés
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non régulées
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	
Non applicable	

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Pictogramme



Irritation oculaire 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH066 — 'L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Irritant (Xi) R36 Irritant pour les yeux
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

15.2 Mention d'avertissement

Attention

15.3 Mention de danger

Irritation oculaire 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH066 — 'L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

15.4 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non régulé

15.5 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée

SECTION 16 : Autres informations

Labelling contenu

Date de création 10/15/2012

Date de révision

Phrases R:

R36 Irritant pour les yeux
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Phrases H:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH066 — 'L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation nationale.

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Préparé pour:

K&N Engineering, Inc.
PO Box 1329
Riverside, Californie 92502
Les États Unis
Tél: +1 951 826 4000